



**ADEUS**

**Ville de ERSTEIN**  
Département du Bas-Rhin

---

# **PLAN D'OCCUPATION DES SOLS**

**6.3 ANNEXE SANITAIRE**  
**Ramassage des ordures ménagères**

---

**Dossier approuvé**  
**19 février 2001**

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME  
DE L'AGGLOMERATION  
STRASBOURGEOISE**  
9, Rue Brûlée • B.P. 47R2  
67002 Strasbourg Cedex  
**Tél. 03 88 21 49 00**  
Fax 03 88 75 79 42  
e-mail : [adeus@adeus.org](mailto:adeus@adeus.org)

## ORDURES MENAGERES

La Ville d'ERSTEIN a transféré intégralement ses compétences en matière de collecte et de traitement des ordures ménagères et assimilés à la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN.

La collecte des déchets est effectuée en porte à porte grâce à des bacs hermétiques individuels. La vidange de ces bacs est réalisée par la société Alsace Environnement (siège social : 35, rue des Aviateurs - B.P. 53 - 67501 Haguenau Cedex) à raison d'une collecte hebdomadaire. Certains grands immeubles bénéficient cependant de deux collectes par semaine.

Les déchets ainsi collectés sont incinérés à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de la Communauté Urbaine de Strasbourg, sise route du Rohrschollen à Strasbourg. Cette unité de traitement est équipée de systèmes de lavage des fumées, de récupération de l'acier et de l'aluminium et de production d'énergie électrique.

En complément de ce ramassage, la Communauté de Communes a mis en place le tri sélectif de certains déchets en vue de leur recyclage. Ainsi, sont collectés par apport volontaire dans des conteneurs spécifiques (environ un pour 500 habitants) : le verre, les papiers et cartons et les bouteilles plastiques.

Un ramassage mensuel des vieux papiers est aussi réalisé en porte à porte par diverses associations locales.

Les sociétés chargées du traitement de ces déchets sont les suivantes :

Verre ⇨ BSN Emballages à Villeurbanne (par l'intermédiaire du collecteur Recyclal s.a.),

Papiers et cartons ⇨ G. SCHMITT s.a. à Kogenheim,

Bouteilles plastiques ⇨ VALORPLAST à Puteaux (par l'intermédiaire du centre de tri G. SCHMITT).

Dans le cadre du tri sélectif des déchets d'emballages, la Communauté de Communes a signé en juillet 1996 un Contrat Programme de Durée pour 6 ans avec Eco-Emballages. Des objectifs et des aides ont ainsi été définis.

Les vieux vêtements et chaussures sont ponctuellement récupérés par l'initiative d'opérateurs privés.

Une déchetterie est à la disposition des habitants d'ERSTEIN. Ouverte tous les jours, sauf jours fériés, cette déchetterie accueille les déchets suivants :

Déchets encombrants / Bois / Déchets verts / Gravats / Papiers-cartons / Bouteilles plastiques / Verre / Ferrailles / Appareils réfrigérants et électroménagers / Huiles minérales et végétales / Batteries / Piles et accumulateurs / Vieux vêtements et chaussures.

La Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN mène aussi une action en faveur du compostage individuel.